

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 5 octobre 2023 BECI-Chambre de Commerce de Bruxelles

Constitution du bureau de l'Assemblée

La séance est ouverte à 16h00 par M^{me} Annick Hernot, Président, qui préside l'Assemblée. Les membres qui n'auraient pas encore signé la liste de présences sont invités à s'acquitter de cette formalité statutaire. Siègent au côté du Président : M. Peter Loyens, Vice-Président, M Olivier Willocx, Administrateur-Délégué et M^{me} Joëlle Evenepoel, Administrateur-Secrétaire Général

M^{me} Joëlle Evenepoel est désignée comme secrétaire de séance.

Prescriptions statutaires

La date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ont été fixés conformément aux statuts.

La convocation contenant l'ordre du jour a été publiée dans notre édition « BECI Brussels Business » de septembre 2023.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 5 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport du Conseil d'Administration

L'administrateur délégué, M. Olivier Willocx, présente les points marquants du rapport d'activité 2022-2023. L'assemblée marque son accord à l'unanimité.

3. Approbation des comptes pour l'exercice 2022-2023

A. Présentation des comptes

Le Président invite le Financial Manager, Wassima Hadi, à présenter et commenter les résultats pour l'exercice écoulé.

B. Rapport du Commissaire Réviseur

Le rapport rendu par GROUP AUDIT BELGIUM, représenté par M. Werner Claeys, conclut sans réserve que le bilan clôturé au 30 juin 2023 donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BECI-CCIB.

L'assemblée Générale approuve les comptes pour l'exercice 2023-2023 à l'unanimité.

4. Projet de budget pour l'exercice 2023-2024 et fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2023-2024

Se basant sur les prévisions les plus objectives quant aux recettes et dépenses pour l'exercice 2023-2024, le Conseil d'Administration a établi un projet de budget, dont Mme Wassima Hadi donne lecture à l'Assemblée.

Le Conseil propose d'indexer les montants des cotisations annuelles de 5%. Un montant pour un paiement mensuel est également prévu.

CATEGORIE	ENTREPRISE OCCUPANT	Paiement annuel HTVA	Paiement mensuel HTVA
A	Personne physique	371€	33€
C	Entreprise jusqu'à 19 personnes	722€	62€
D	Entreprise de 20 à 49 personnes	1.169 €	99€
E	Entreprise de 50 à 99 personnes	3.275 €	273€

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le projet de budget et les montants des cotisations.

5. Décharge des Administrateurs et des Commissaires

À la demande du Président, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité la décharge des membres du Conseil d'Administration ainsi que du Commissaire Réviseur.
Le Président remercie l'assemblée de sa confiance.

6. Élection du Conseil d'Administration

La rigueur des statuts fait que 4 membres du Conseil d'Administration partent en année sabbatique.

Il s'agit de :

Pascal Dujardin (Belgamga)

Pierre Hermant (Finance Brussels)

Gerard Kuyper (bMediation)

Mohammed Mechbal (Mia Trading)

5 membres du Conseil d'Administration nous quittent. Il s'agit de :

Marc Antoine de Schoutheete (BNP)
Xavier Dehan (Telenet)
Julie Foulon (Girleek)
Bouchra Al Merhaj (Urban Women)
Elke Tiebout (Abattoir)

Le Président tient à les remercier pour le concours actif qu'ils ont apporté à nos travaux dans un esprit particulièrement constructif.

Enfin, le Président donne lecture des candidatures valablement présentées pour la formation du nouveau Conseil d'administration :

Retour d'année sabbatique pour une durée de 3 ans : Theo De Beir

Nouvelles candidatures pour une durée de 3 ans:

Edouard Cambier (Seed Factory)
Michèle Didden (Didden)
Alain Heureux (Virtuology)
Rie Sordo De Cock (Scudi)
David Stegmann (Lavivva Lifestyle Management)
Marc Toledo (TACS)

Leur nombre n'étant pas supérieur à celui des mandats à conférer, il n'y a pas lieu à scrutin.

Les nouveaux statuts prévoient des mesures transitoires pour les administrateurs déjà présents au Conseil d'Administration l'année d'avant.

Le Conseil d'administration sera ainsi composé comme suit:

Nom	Prénom
1. Abou	Raphaël
2. Afouaiz	Sana
3. Agie	Sandrine
4. Al Hilou	Hassan
5. Almau-Gonzalez	Julie
6. Amzile	Taoufik
7. Andrien	Axelle
8. Ataya	
9. Azaoum	Rachid
10. Bataille	Laurence
11. Becker	Karin

12. Buyle	Jean-Pierre
13. Bissen	Jean-Paul
14. Cambier	Edouard
15. Clabots	Audrey
16. Culot	Michel
17. Cracco	Roland
18. De Beir	Theo
19. Decorte	Marc
20. Delfin-Diaz	Béatrice
21. Delforge	Denis
22. Didden	Michèle
23. Dugardyn	Olivier
24. Evenepoel	Joëlle
25. Erdmanis	Nathalie
26. Filipson	Marc
27. Goldberg	Gabriel
28. Halet	Michel
29. Hernot	Annick
30. Heureux	Alain
31. Janssen	Anton
32. Jaucot	Jean-Pierre
33. Le Clercq	Sophie
34. Lhomme	Philippe
35. Loyens	Peter
36. Martens	Marie
37. Marcolini	Pierre
38. Ozcan	Yilmaz
39. Rouvez	Frederic
40. Sordo De Cock	Rie
41. Stegmann	David
42. Toledo	Marc
43. Turkoz	Mehmet
44. Van Perlstein	Philippe
45. Van Thournout	Marc
46. Willocx	Olivier
47. Zurstrassen	José

L'assemblée approuve à l'unanimité les candidatures et la composition du Conseil d'Administration.

7. Désignation du Commissaire réviseur

Le Président propose de renouveler le mandat de Group Audit Belgium, représenté par Madame Sofie Tuytens pour 3 ans. Les honoraires s'élèvent à 8.100 € HTVA/an. L'assemblée générale approuve la désignation.

8. Discours du Président

Le Président fait un discours traçant les événements marquants de la 1^{ère} année de son mandat.

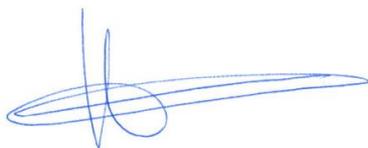
9. Médailles de la Chambre de Commerce

Le Président passe en revue les médaillés de la Chambre de Commerce de Bruxelles, membres qui sont affiliés depuis 25, 40 et 70 ans. Elle leur adresse des chaleureux remerciements pour leur fidélité et soutien. Elle demande de les applaudir.

Formalités de dépôt et de publication :

La société J. Jordens sprl / Marion de Crombrughe et/ou Partena est mandatée aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente Assemblée générale ordinaire, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge pour l'Union des Entreprises de Bruxelles.

Après avoir remercié l'Assemblée, le Président lève la séance à 16h45.



Annick Hernot
Président